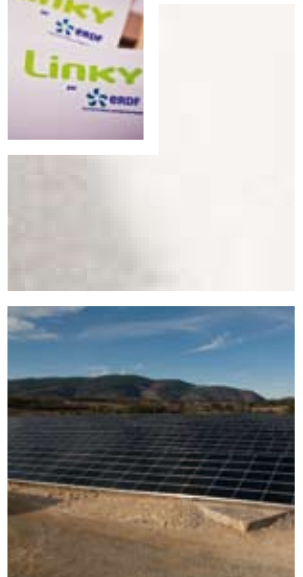
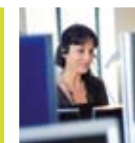
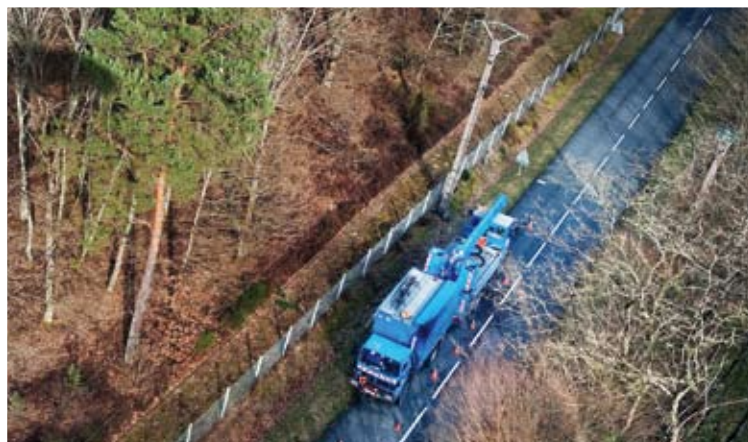




REPORTING DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010





L'ENVIRONNEMENT ET LA SOCIÉTÉ SONT AU CŒUR DES ACTIVITÉS D'ERDF

En 2010, ERDF continue de s'engager fortement pour le développement durable, la responsabilité sociale et sociétale. Ces engagements sont devenus de véritables atouts pour le distributeur.

L'environnement est indissociable des enjeux clés du distributeur

Avec l'expérimentation du compteur communicant Linky en 2010, l'engagement environnemental d'ERDF a franchi un nouveau pas vers une intégration plus forte aux métiers du distributeur. Qu'il s'agisse d'accompagner le développement des énergies renouvelables ou de s'impliquer dans les projets urbains de transports propres et de voitures électriques, la problématique environnementale est devenue indissociable des enjeux centraux du distributeur en termes de modernisation et d'évolution vers les réseaux intelligents.

L'action sociétale est de plus en plus reliée aux métiers

Sur le terrain de la responsabilité sociétale, les directions territoriales d'ERDF, partout en France, sont impliquées dans de nombreuses initiatives. En 2010, quatre thèmes d'actions sont venus concrétiser plus particulièrement cet engagement sociétal :

- l'implication dans les structures de médiation pour contribuer au renforcement du lien social ;
- l'insertion et la qualification professionnelle ;
- la prévention des risques d'accident et de l'insécurité d'origine électrique ;
- l'accompagnement des projets urbains de rénovation.

Au travers des partenariats noués avec les collectivités s'est tissé un engagement de proximité qui concerne de façon transversale tous les métiers (réseau, intervention en clientèle, achats et ressources humaines). Parce qu'ils consolident la relation avec les collectivités et les populations, ces plans d'actions sont aujourd'hui de véritables atouts pour la performance d'ERDF au service de ses missions.

Une sensibilisation constante des salariés

Bilan carbone des activités

Des outils pour calculer les émissions de gaz à effet de serre propres à une activité ont été réalisés à l'intention des responsables opérationnels afin que chacun soit sensibilisé à sa contribution à la diminution de la production de gaz à effet de serre. Au plan national, des initiatives sont déjà lancées, telles que le site covoiturage.erfdistribution.fr, qui propose aux salariés d'ERDF un espace sécurisé dédié au covoiturage.

Diversity Day 2010

Le 21 mai, ERDF a relayé comme chaque année la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, organisée par l'Unesco. Cette journée offre à chacun l'opportunité d'approfondir ses réflexions sur les valeurs de la diversité pour apprendre à mieux « vivre ensemble ». L'événement 2010 s'est concentré sur deux thèmes, la diversité culturelle et la diversité des genres. Moment de découverte au travers de pièces de théâtre et de conférences, à Paris comme en régions, cette journée a été aussi l'occasion de réflexions plus approfondies, comme celle sur les stéréotypes en termes d'emploi.

Trophées du développement durable et premiers Trophées de l'innovation

Organisés au niveau du groupe EDF, les Trophées du développement durable ont récompensé trois projets lauréats présentés par des équipes d'ERDF : la mise en place d'une tournée pour se rendre chez les clients en utilisant le tramway, très peu émetteur de CO₂, une démarche d'élagage alliant respect de la biodiversité et concertation, enfin, la valorisation des déchets issus du remplacement des anciens compteurs par des compteurs Linky.

Organisés pour la première fois en 2010, les Trophées de l'innovation ERDF marquent l'engagement de l'entreprise dans une pratique qui fait de l'innovation une culture et un facteur de performance au service des clients et dans le respect de la sécurité des salariés. Plusieurs innovations touchent le développement durable. Les 10 innovations lauréates en 2010 concernent tous les domaines de l'activité d'ERDF, depuis des dispositifs de prévention des risques électriques ou de renforcement de la sécurité d'alimentation, jusqu'à un site Internet pour la relève en ligne des index.



ERDF À L'ÉCOUTE DE TOUS SES CLIENTS

En 2010, la satisfaction des clients reste globalement à un niveau élevé. Le système d'écoute clients couvre désormais l'ensemble des clients d'ERDF. Il permet d'identifier les axes d'amélioration et participe à la construction des nouvelles offres.

Clients résidentiels

Satisfaction à l'égard d'ERDF	Unités	2008	2009	2010	Réf. GRI ⁽¹⁾
Qualité du réseau	%	97	96	95	PR5
Mise en service sur installation existante	%	87	88	86	PR5
Intervention sur raccordement	%	78	80	78	PR5
Autres interventions techniques	%	92	93	92	PR5
Relevé des consommations	%	95	94	94	PR5
Changement de fournisseur	%	88	89	92	PR5

(1) GRI (Global Reporting Initiative) est le nom du référentiel international en termes d'indicateurs de développement durable.

Pour la troisième année consécutive, la satisfaction des clients résidentiels se maintient à un haut niveau. ERDF poursuit ses efforts en matière de raccordement pour réduire les délais et améliorer la relation client, tout en maintenant le haut niveau de qualité de ses prestations techniques.

Clients entreprises (puissance souscrite supérieure à 36 kVA)

88 % des entreprises interrogées se déclarent globalement satisfaites de leur relation avec ERDF. Les niveaux de satisfaction se maintiennent à un niveau élevé sur des sujets tels que la qualité du réseau (92 %), les interventions techniques (81 %) et le relevé des compteurs (89 %). Les entreprises valorisent la bonne réalisation technique des travaux mais expriment des attentes fortes concernant l'accompagnement au cours du projet et la réduction des délais, notamment en matière de raccordement.



Accompagnement sociétal des projets publics

En s'impliquant en amont comme au cours de la réalisation de programmes urbains, ERDF est associée aux dispositifs d'accompagnement en faveur du renforcement de la cohésion sociale. Cette présence de proximité permet à ERDF de garantir une qualité optimale des travaux de réseaux, ainsi que les délais, grâce à une coopération efficace avec tous les acteurs concernés. Des mesures spécifiques sont prises pour faciliter l'accès à l'énergie des clients résidentiels, notamment par un accompagnement coordonné des phases de déménagement et emménagement. Des actions sociétales viennent compléter ce dispositif, telles que l'amélioration esthétique des ouvrages, l'information sur l'accès à l'électricité, la pédagogie en direction des plus jeunes sur les risques électriques ou l'insertion professionnelle.

Clients professionnels (puissance souscrite inférieure à 36 kVA)

Satisfaction à l'égard d'ERDF	Unités	2008	2009	2010	Réf. GRI ⁽¹⁾
Qualité du réseau	%	95	95	94	PR5
Raccordement	%	59	66	68	PR5
Relevé	%	94	94	94	PR5
Mise en service sur installation existante	%	78	82	83	PR5
Changement de fournisseur	%	89	90	94	PR5
Autres interventions techniques	%	85	88	88	PR5

(1) GRI (Global Reporting Initiative) est le nom du référentiel international en termes d'indicateurs de développement durable.

Les indicateurs 2010 pour les clients professionnels confirment les progrès enregistrés en 2009. Les niveaux sont désormais proches de ceux des clients résidentiels, pour des attentes comparables. Seul le raccordement est encore en retrait et ne satisfait encore que deux tiers des clients interrogés.



Producteurs d'électricité (HTA et BT > 36 kVA)

La satisfaction globale des producteurs HTA et BT > 36 kVA vis-à-vis d'ERDF baisse en 2010 : 81 % des producteurs se déclarent globalement satisfaits d'ERDF alors qu'ils étaient 88 % en 2009. Ce résultat reste bon mais suit une tendance à la baisse déjà amorcée en 2009. Les attentes des producteurs portent notamment sur la gestion du contrat et la relation avec ERDF, avec une demande pour plus d'informations, une relation avec ERDF simplifiée et personnalisée et une meilleure gestion des délais.

Petits producteurs (BT < 36 kVA)

En 2010, la satisfaction globale des petits producteurs se maintient à un très bon niveau, proche de 80 %. Ce résultat s'inscrit dans la continuité de la tendance à la hausse observée depuis 2007. Les attentes portent essentiellement sur une bonne gestion du contrat au quotidien. S'ils apprécient la bonne prise en compte de leurs besoins, les clients expriment des attentes pour plus d'information lors de la rédaction du contrat et pour une réduction des délais.

ERDF & Vous, un nouveau portail Internet pour les collectivités

Créé pour répondre aux attentes des élus et de leurs collaborateurs en termes d'information personnalisée, le portail Internet ERDF & Vous se veut le prolongement de la relation personnalisée avec les interlocuteurs privilégiés par ERDF. Généralisé en 2011, le portail permettra aux élus d'être informés en temps réel des incidents sur le réseau électrique (HTA) et des chantiers en cours. Ils pourront également déposer en ligne leurs demandes d'information et de réclamation (raccordement, dépannage) et consulter la liste de leurs principaux contacts (interlocuteurs privilégiés).

Collectivités locales et autorités concédantes

Satisfaction à l'égard d'ERDF	Unités	2008	2009	2010	Réf. GRI
Communes urbaines					
Satisfaction globale	échelle de 1 à 10	7,8	7,8	7,9	SO1
Implication dans les projets communaux	échelle de 1 à 10	7,5	7,5	7,6	
Grands chantiers urbains	échelle de 1 à 10	7,8	7,8		
Environnement *	échelle de 1 à 10	7,4	7,4	7,7	
Communes rurales					
Satisfaction globale	échelle de 1 à 10	7,7	7,6	7,6	SO1
Projets communaux	échelle de 1 à 10	7,1	7,1	7,1	
Environnement *	échelle de 1 à 10	7,0	7,1	7,4	
Autorités concédantes					
Satisfaction globale	échelle de 1 à 10	7,7	7,7	7,7	PR5
Qualité CRAC (compte-rendu d'activité de concession)	échelle de 1 à 10	7,9	7,9	8,2	
Qualité des échanges, contrôles concédant	échelle de 1 à 10	7,0	7,4	7,9	
Respect des engagements	échelle de 1 à 10	7,5	7,5	7,4	
Environnement *	échelle de 1 à 10	7,5	7,4	7,6	
Indice global de satisfaction des collectivités locales et autorités concédantes	échelle de 1 à 10	7,9	7,8	7,8	

Source : enquête 2010 réalisée auprès de 3 661 communes urbaines (supérieures à 2 500 habitants), de 15 000 communes rurales (inférieures à 2 500 habitants), de 201 syndicats et de 164 EPCI.

* Traitement des déchets, protection de la biodiversité, intégration des ouvrages électriques...

La satisfaction globale des collectivités locales se maintient pour la troisième année consécutive à un niveau relativement élevé. La qualité de la relation avec les interlocuteurs privilégiés est une nouvelle fois plébiscitée par une note en hausse par rapport à 2009. Les plus fortes attentes concernent la gestion des demandes de raccordement, en particulier sur les délais, jugés trop longs, et sur la simplification de la procédure. La qualité de la fourniture et des travaux ainsi que la gestion des incidents restent très appréciés, avec des notes proches de 8/10. Enfin, les efforts en faveur de la protection de l'environnement sont reconnus cette année et affichent une hausse de 0,3 % pour atteindre 77,6 % en moyenne, qui reste en dessous de l'indice global.



ALLER PLUS LOIN POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

ERDF prend part aux enjeux de maîtrise de l'énergie, de réduction des déchets et de protection de la biodiversité. Le distributeur est aussi aux côtés des collectivités pour améliorer le cadre de vie et préserver les paysages.

ERDF poursuit en 2010 une politique environnementale pleinement intégrée à ses activités et à ses enjeux métiers. Qu'il s'agisse de moderniser le réseau, de concevoir les nouveaux services pour ses clients ou d'améliorer ses procédures internes, le distributeur veille à prendre systématiquement en compte les axes clés de sa politique environnementale, protéger la biodiversité, maîtriser la demande en énergie, réduire les déchets, préserver les paysages et le cadre de vie. Ces politiques sont en lien étroit avec les territoires. ERDF partage avec les collectivités et les populations les problématiques de développement durable et de responsabilité environnementale. Au quotidien, l'ensemble des métiers d'ERDF participe à la mise en œuvre de ces politiques.

Premier bilan carbone des activités

Deux ans avant l'échéance fixée par la loi Grenelle II pour toutes les entreprises de plus de 500 salariés, ERDF a anticipé dès 2010 la réalisation d'un bilan carbone de ses activités. Les premières mesures relèvent que l'impact de l'activité d'ERDF sur le contenu carbone du kWh électrique est faible (environ 5 %). Pour aller plus loin sur ce sujet, des outils ont été mis au point qui, dès 2011, permettront aux responsables opérationnels de calculer les émissions de gaz à effet de serre propres à une activité. En matière de maîtrise de la demande en énergie, 2010 est l'année de bilan du plan d'actions lancé en 2007. L'objectif de réduire de 6 GWh par an la consommation d'énergie des 500 sites d'ERDF a été atteint. Un nouveau plan est en cours d'élaboration pour la période à venir, qui reprendra et pérennisera ces acquis.

Une économie de 37 GWh de pertes techniques

La maîtrise de la demande en énergie passe aussi par la réduction des pertes électriques liées aux activités d'ERDF. Si celles-ci augmentent en 2010 du fait d'une hausse de la consommation, ERDF s'est engagée dans un programme ambitieux de réduction des pertes électriques par la mise en service de transformateurs à haut rendement. À l'horizon 2014, 47 000 transformateurs en poste cabine auront été remplacés par des équipements plus performants du point de vue énergétique, autorisant une réduction de 37 GWh du volume annuel de pertes techniques.

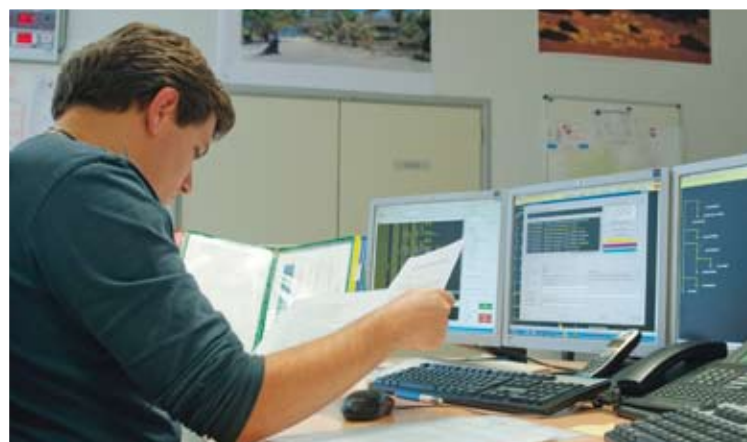
La fin du programme PCB

Au 31 janvier 2010, la totalité des 68 000 transformateurs et équipements contenant plus de 500 mg/kg de PCB (polychlorobiphényles) a été retirée du réseau. Le plan engagé par ERDF en application du décret de 2001 s'est achevé comme prévu avec le traitement de 30 800 équipements en 2010.

Indicateurs environnementaux

	Unités	2008	2009	2010	Réf. GRI
Déchets industriels conventionnels	tonnes	36 171	27 650	27 662	EN22
Dangereux	tonnes	3 878	16 745	14 518	
Non dangereux	tonnes	32 293	10 905	13 144	
– dont valorisés	tonnes	30 171	14 391	15 938	
Pertes réseaux	TWh	20,3	21,7	25,4	EN4
Dépenses pour la protection de l'environnement	milliers d'euros	212 532	277 569	276 678	EN30
Émissions de gaz à effet de serre SF6	milliers de tonnes éq. CO ₂	25,1	25,1	21,0	EN16
Réseau HTA posé en souterrain	%	95,9	96,9	97,4	
Réseau BT posé en technique discrète	%	78,2	72,8	75,9	

La décroissance des déchets dangereux en 2010 s'explique par la fin du programme d'élimination des PCB dans les transformateurs contenant plus de 500 ppm. Les supports en béton, déchets non dangereux, ne sont pas comptabilisés. Ils ont été exclus du périmètre de certification en 2009 par les commissaires aux comptes en raison de la difficulté à distinguer sur le terrain la quote-part du tonnage éliminé suite à des travaux de réseau sous maîtrise d'ouvrage ERDF et celle faisant suite à des travaux de réseau sous maîtrise d'ouvrage des collectivités concédantes. Ils représentent environ 5 000 tonnes. Ces déchets sont valorisés à 100 %. Enfin, la baisse des émissions de SF6 résulte d'un mode de calcul plus précis qui tend à diminuer les volumes estimés les années précédentes.



UNE ENTREPRISE OUVERTE ET SOLIDAIRE

Les politiques sociale et sociétale d'ERDF reflètent les deux grandes ambitions de l'entreprise : la modernisation dans le cadre d'un dialogue social et une plus grande proximité avec tous ses clients dans les territoires.

Sur le plan social, l'année 2010 apporte de réelles innovations. Un accord sur la concertation et l'accompagnement des salariés lors des réorganisations a ainsi été signé le 23 juillet 2010. Cet accord inscrit dans la durée a vocation à servir de référentiel pour préparer au mieux les transformations de l'entreprise à l'échelle nationale, régionale ou locale. En parallèle, ERDF poursuit ses efforts en faveur du développement professionnel, de l'égalité hommes/femmes et de l'intégration des salariés en situation de handicap ou éloignés de l'emploi. Pour ce qui concerne l'égalité professionnelle, l'effort soutenu d'ERDF se traduit en 2010 par un taux de recrutement de 20,2 % de personnel féminin (19,4 % pour les contrats au statut IEG seuls). 2010 a notamment vu la mise en place des référents féminins pour les métiers techniques afin de faciliter l'accès de ces métiers aux femmes. L'égalité salariale à situation comparable est globalement atteinte pour ce qui concerne la rémunération principale.

Accord handicap, des résultats au-delà des objectifs

En 2009, ERDF s'est engagée avec les partenaires sociaux à mettre en œuvre des moyens en vue de favoriser l'accueil, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet accord recouvre une grande diversité de situations, qui ne se limitent pas aux seuls handicaps visibles. Un effort particulier de sensibilisation a été engagé en 2010 sur le sujet de la déclaration et du renouvellement de la reconnaissance de la qualité de travailleur



handicapé (RQTH). L'entreprise compte aujourd'hui 1 167 salariés en situation de handicap (dont 42 ont rejoint l'entreprise en 2010). Les actions entreprises ont permis de développer la visibilité d'ERDF vis-à-vis des candidats et des étudiants en situation de handicap. En parallèle, les achats au secteur protégé et aux entreprises adaptées progressent en 2010. En région Méditerranée, par exemple, 24 emplois ont été créés en fin d'année dans une entreprise adaptée choisie par ERDF pour le nettoyage des vêtements de travail.

Insertion et qualification professionnelle, un large potentiel pour tous

En cohérence avec une politique de gestion des ressources humaines qui valorise l'apprentissage et l'alternance pour poursuivre le renouvellement des compétences, l'année 2010 a vu se multiplier les initiatives en direction des personnes éloignées de l'emploi, soit en raison de leur faible formation initiale, soit parce qu'elles sont en situation de handicap. Ces initiatives sont favorisées par l'accord DEF1 Formation, signé le 23 juillet par Henri Proglio, Président du groupe EDF, et par l'ensemble des organisations syndicales.

Prévention des risques d'accident ou d'insécurité d'origine électrique

ERDF a développé en 2010 de nombreuses actions de sensibilisation et de formation. Un premier volet de sensibilisation s'est fixé pour objectif de faire découvrir l'électricité et ses risques aux jeunes publics et dans les quartiers sensibles. Un second volet de l'action est constitué par les formations destinées aux agents publics de sécurité avec lesquels ERDF peut être amenée à travailler en cas d'incident ou d'accident climatique (services techniques des villes, pompiers...).

Présence de proximité pour renforcer le lien social

En zone urbaine comme en zone rurale, ERDF participe au développement de structures de médiation de proximité pour faciliter les interventions en clientèle, contribuer à la prévention des coupures d'énergie et à celle des accidents d'origine électrique. Plusieurs partenariats ont été engagés en 2010 avec les Points d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS), les Régies de Quartier ou les relais de Services Publics (RSP). Dans la dynamique de la convention nationale d'ERDF avec l'Union des PIMMS, une quinzaine de projets de partenariats PIMMS en cours devraient aboutir en 2011 (Melun, Longwy, Arras, Brest, Les Mureaux, Saint-Chamond, Nice...) ERDF est également impliquée dans le protocole « Plus de services au public », conclu entre l'État et les grands opérateurs de service public, qui concerne l'accueil des clients en secteur rural dans 23 départements.



Indicateurs sociaux

	Unités	2008	2009	2010	Réf. GRI
Effectif total		36 495	36 348	36 110	LA1
Répartition					
Statutaires IEG part électricité		35 081	34 714	34 308	LA1
Hors statut IEG		75	65	62	LA1
Sous-total statutaires et hors statutaires		35 156	34 781	34 370	LA1
– dont femmes	%	15,6	16,3	17,0	LA13
– dont cadres	%	10,5	11,3	11,8	LA13
– dont femmes dans le collège cadre	%	18,4	19,9	20,1	LA13
Contrats d'apprentissage, de professionnalisation, contrats aidés		1 179	1 373	1 615	LA1
Stagiaires conventionnés		36	50	64	LA1
Embauches/départs					
Recrutements externes*		1 027	1 206	1 214	LA2
Pourcentage de femmes	%	23,8	24,5	20,2	LA13
– dont cadres	%	9,4	11,4	10,2	LA13
Personnes en situation de handicap		28	37	42	LA13
Autres arrivées		239	472	702	LA2
Départs en inactivité		1 711	1 641	1 698	LA2
Démissions		54	39	40	LA2
Licenciements, révocations		9	22	6	LA2
Autres départs		265	508	634	LA2
Organisation du temps de travail					
Salariés à temps partiel		5 497	4 929	4 465	LA1
Conditions d'hygiène et de sécurité					
Accidents mortels		2	3	5	LA7
Taux de fréquence	%	3,9	3,2	3,8	LA7
Taux de gravité	%	0,27	0,19	0,18	LA7
Accidents du travail en service avec arrêt d'au moins un jour		259	212	250	LA7
Formation					
Nombre d'heures de formation	heures	1 040 978	1 090 956	1 064 999	LA10
Salariés ayant bénéficié d'une formation	nombre	27 335	28 490	26 542	LA10
Durée moyenne de formation par salarié	heures	38	38	40	
Emploi et insertion des travailleurs handicapés					
Proportion de travailleurs handicapés dans l'effectif total	%	2,5	2,2	2,5	LA13



Les effectifs ont diminué de près de 0,74 % en 2010.

Au 31 décembre 2010, l'effectif total d'ERDF est de 36 110 agents ; il est de 46 703 agents si on inclut les personnels du service commun et les non-statutaires.

Le nombre d'employés en situation de handicap a progressé, passant de 782 en 2009 à 874 en 2010.

* Les recrutements externes comprennent les employés au statut des IEG, les CDD et les CDI.



PÉRIMÈTRE DU RAPPORT ET MÉTHODOLOGIE

Le périmètre couvert par le processus de reporting (indicateurs économiques, environnementaux et sociaux) correspond à 100 % du périmètre d'ERDF. La période de reporting est basée sur l'année calendaire.

Choix des indicateurs

Les indicateurs retenus sont destinés à représenter les résultats d'ERDF en matière de développement durable en 2010. Ils ont été choisis à partir des indicateurs et objectifs de pilotage d'ERDF et en s'appuyant sur les lignes directrices pour le reporting développement durable de la GRI (Global Reporting Initiative) version 3.0.

Les indicateurs environnementaux et sociaux ont fait l'objet d'une fiche descriptive et méthodologique pour leur collecte et leur calcul. Ces définitions sont cohérentes avec celles adoptées par le groupe EDF, de façon à faciliter le reporting au niveau du Groupe. Ces documents sont disponibles auprès de la direction développement durable d'ERDF.

Collecte des données et responsabilités

Les données concernant l'écoute des parties prenantes sont fournies par le pôle Marketing et relations clients, et font l'objet de procédures de contrôle interne rigoureuses.

Les données environnementales sont fournies par le pôle Développement durable. Les données concernant les déchets sont obtenues à partir de la base de données informatisée OGIDE, la saisie des données étant faite par les directions des opérations en région. ERDF est certifiée ISO 14001.

Les données sociales sont fournies par la direction des Ressources humaines. Chacune de ces directions effectue les procédures et les contrôles nécessaires pour assurer la fiabilité des données.



Vérification externe des données

Les données environnementales et sociales font l'objet d'un contrôle par des commissaires aux comptes dans le cadre de la démarche de vérification des données de reporting développement durable du groupe EDF. L'avis porté par les commissaires aux comptes sur le reporting du groupe EDF est joint à ce rapport.

Précisions méthodologiques concernant les données environnementales

Les indicateurs retenus ont été déterminés sur la base des activités industrielles significatives en termes d'impact environnemental. La production de gaz à effet de serre tels que le CO₂ issu des moyens de transport et du chauffage des bâtiments n'a pas été retenue en 2010 car elle n'est pas évaluée actuellement avec suffisamment d'exhaustivité.

La consommation d'électricité indiquée correspond non seulement aux pertes Joule et électromagnétiques du réseau, mais aussi à des pertes dites « non techniques ». Elle est calculée par différence entre l'électricité injectée dans le réseau et l'électricité délivrée aux différents clients. Les déchets conventionnels incluent les déchets industriels non dangereux et dangereux, liés à une activité normale ou exceptionnelle (déchets de chantier, de démolition d'installations, huile de transformateur contenant du PCB, etc.). Ils incluent aussi une part des déchets des activités tertiaires (lampes fluorescentes, papier...). Les supports en béton ne sont pas comptabilisés en 2010 dans ces données contrôlées par les commissaires aux comptes, une évaluation en est néanmoins donnée.

La part valorisée concerne les déchets conventionnels dangereux et non dangereux.

Précisions méthodologiques concernant les données sociales

L'effectif fin de période est le nombre d'employés, légalement enregistrés, rattachés contractuellement à ERDF par un contrat de travail, dénombés dans le système d'information à la date du dernier jour du mois (31 décembre 2010 pour la valeur annuelle).

Sont inclus les employés disposant d'un contrat à durée déterminée ou à durée indéterminée, à temps plein ou à temps partiel. Les membres des équipes de direction sont pris en compte. Les salariés à temps partiel sont comptés pour un dans l'effectif physique.

Concernant les contrats spéciaux (comme les contrats d'apprentissage, les contrats aidés, les contrats professionnels, les médecins du travail, etc.), seules sont prises en compte les personnes ayant un contrat de travail avec ERDF au 31 décembre 2010. Les employés prestataires, les consultants, le personnel externe, les intérimaires, les détachés par une entreprise extérieure et les stagiaires conventionnés ne sont pas pris en compte.

Les lois du 9 août 2004 et du 7 décembre 2006 ont créé un « service commun » aux sociétés ERDF et GrDF. Les personnels de ce service commun ont deux employeurs, et les charges salariales sont réaffectées en fonction de l'activité. Ceci définit une part électricité et une part gaz de ces effectifs. Le nombre des effectifs d'ERDF publié dans le rapport correspond à la part électricité de cet effectif. Les différents ratios (ratio cadres, femmes...) sont établis par rapport à l'effectif de salariés statutaires et non statutaires IEG, hors contrats spéciaux.



RAPPORT D'EXAMEN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR CERTAINS INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX 2010 DU GROUPE EDF

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes d'EDF SA, nous avons effectué un examen visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée sur certains indicateurs environnementaux et sociaux 2010 sélectionnés par le groupe EDF (les « Données ») et identifiés par le signe * dans les tableaux présentés aux pages 20 à 25 du cahier des indicateurs de développement durable 2010 du groupe EDF, accessible sur www.edf.com. Les conclusions formulées ci-après portent sur ces seules Données et non sur l'ensemble des indicateurs présentés.

Ces Données ont été préparées sous la responsabilité de la direction du développement durable, en lien avec la direction des ressources humaines, conformément au protocole interne de mesure et de reporting disponible auprès de la direction du développement durable et du controlling RH (ci-après le « Référentiel »). La note méthodologique figurant en pages 2 et 3 du cahier des indicateurs de développement durable 2010 apporte des précisions sur les méthodologies de collecte et de calcul des indicateurs publiés. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur les Données sélectionnées.

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux selon la norme ISAE 3000, en conformité avec la doctrine professionnelle applicable en France.

Nous avons mis en œuvre des diligences limitées conduisant à une assurance modérée sur le fait que les Données sélectionnées ne comportent pas d'anomalies significatives. Une assurance de niveau raisonnable aurait nécessité des travaux plus étendus.

Pour les Données sélectionnées, nous avons :

- apprécié le Référentiel au regard de son caractère compréhensible, sa pertinence, sa fiabilité, sa neutralité et son exhaustivité ;
- mené des entretiens auprès des personnes concernées par l'application du Référentiel au niveau des principales directions suivantes : direction du développement durable, direction controlling, direction des ressources humaines, direction production et ingénierie, direction des activités Internationales et stratégie et d'une sélection de divisions⁽¹⁾ ;
- mené des entretiens et réalisé des sondages sur l'application du Référentiel dans les entités suivantes : certains sites d'EDF SA⁽²⁾, certaines filiales⁽³⁾ pour les Données sociales et certains sites⁽⁴⁾ de ces filiales pour les Données environnementales (les « Entités sélectionnées ») ;
- mené des tests de cohérence sur la consolidation de ces Données au niveau du Groupe.

La contribution des Entités sélectionnées aux Données Groupe représente en moyenne 34 %, tant pour les Données environnementales que pour les Données sociales.

Pour nous assister dans la réalisation de ces travaux, nous avons fait appel aux experts en environnement et développement durable de nos cabinets.



Commentaires sur les procédures

Nous avons identifié les principaux axes d'amélioration suivants, qui devraient, à notre avis, être pris en compte dans une politique de progrès continu :

- le dispositif de contrôle interne a été amélioré au niveau de la consolidation des données Groupe, mais reste à renforcer au niveau des paliers de collecte des données ;
- le suivi des mouvements d'effectifs devrait être renforcé au niveau des filiales situées au Royaume-Uni ;
- les règles de prise en compte des déchets de chantiers dans les indicateurs de déchets conventionnels dangereux et non dangereux devraient être précisées pour homogénéiser les pratiques entre les différents sites d'EDF SA ;
- les fiches de définition de certains indicateurs de performance devraient être complétées pour prendre en compte les spécificités des entités nouvellement intégrées.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Données examinées figurant dans les tableaux aux pages 20 à 25 du cahier des indicateurs de développement durable 2010 du groupe EDF, identifiées par le signe *, ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel mentionné.

Paris-la Défense et Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Michel Piette

Jean-Louis Caulier

Deloitte & Associés

Alain Pons

Patrick E. Suissa

(1) Production nucléaire, Combustible nucléaire, Production et Ingénierie thermique, Centre d'Ingénierie de Déconstruction et d'Environnement, délégation Groupe Santé-Sécurité, Services, Unité technique opérationnelle, Observatoire statistique du groupe EDF.

(2) Centrale thermique de Blénod (FR), centrale thermique de Vitry (F), centrale thermique de Pointe des Carrières (F), centre nucléaire de production d'électricité de Bugey (F), centre nucléaire de production d'électricité de Cruas (F), centre nucléaire de production d'électricité du Tricastin (F), centrale en déconstruction de Bugey (F), agence régionale RH Est (F), agence régionale RH Ouest (F), agence régionale RH Sud-Ouest (F).

(3) TIRU (F), ERDF (F), RTE-EDF TRANSPORT (F), ECK (PL), MECO (VN), Edison (IT), SPE (BE), CENG (US), EDF Energy (UK).

(4) Centrale thermique de Torviscosa (IT), centrale thermique de Marghera Levante (IT), centrale thermique d'ECK (PL), centrale thermique de Ham (BE), centre nucléaire de production d'électricité de Calvert Cliffs (US), centre nucléaire de production d'électricité de Heysham 1 (UK), centre nucléaire de production d'électricité de Heysham 2 (UK), centrale thermique de Cottam (UK), incinérateur de Saint-Ouen (F), URE Champagne (F), URE Bourgogne (F), URE PACA Ouest (F), URE LARO (F), plaque régionale TENE (F), bureau technique d'EDF EN (F). Les travaux sur EDF EN ont été menés en central et ont porté uniquement sur l'indicateur sélectionné, relatif aux énergies renouvelables.

Conception et réalisation :

 **EURO RSCG C&O**

Crédits photo :

Médiathèque ERDF :

Crédits photo : Médiathèque ERDF :

O. Banon, W. Beaucardet, B. Giraud,
S. Brandstrom, D. Charfeddine,
F. Chevreau, M. Colin, M. Delporte,
J.-L. Dias, C. Entzmann, B. Fontana,
P. Grollier, Legoupi, L. Roux, A. Sargos,
Photo Non Stop.

Rédaction : Éditeurs

ERDF – Électricité Réseau Distribution France
Tour Winterthur – 92085 Paris-la Défense Cedex
www.erdfdistribution.fr



ERDF, SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, RCS Nanterre 444 608 442

